

Existe-t-il une circulation juridique entre les différents niveaux d'application du droit ?

Une donnée juridique (principe, règle, décision, méthode ou solution) élaborée à un niveau national, international ou européen du droit, est-elle amenée à produire un effet (effet de fait ou de droit) à un autre niveau du droit que le sien ? Peut-on alors en ce cas parler de « circulation juridique » ?

*Une réponse graduelle peut être recherchée.*

---

1<sup>ère</sup> piste de recherche (hors du sujet mais qui existe) : la circulation juridique intraniveau :

- Niveau national : circulation de droit et en fait des décisions de justice nationales – application ou prise en compte des lois nationales étrangères – reconnaissance des situations juridiques
- Niveau européen : circulation des données juridiques produites par les deux grandes organisations européennes (UE et COE)
- Niveau international : circulation des données juridiques produites dans le cadre des relations interétatiques, des organisations internationales et de la société internationale en général

2<sup>ème</sup> piste de recherche : la circulation juridique multiniveau existe-t-elle et, si oui, présente-t-elle une singularité (par rapport à la 1<sup>re</sup> piste de recherche) ?

- circulation entre le niveau national et européen
- circulation entre le niveau national et international

---

\* [jsberge@gmail.com](mailto:jsberge@gmail.com)

- circulation entre le niveau européen et international

### *Finalités de la recherche*

---

Est-il utile de parler de « circulation juridique » pour décrire le phénomène étudié ?

Si oui, quel(s) sens donner alors à cette expression dans un contexte de pluralisme juridique mondial ?

### *Méthode de travail*

---

1<sup>er</sup> temps (15 déc. 2010)

Travail en petit groupe au CEDIN en vue de d'identifier et d'éprouver des cas ou illustrations susceptibles d'alimenter la recherche.

2<sup>ème</sup> temps (à définir)

Débat public ou table ronde ou séminaire de travail (formule à imaginer) organisé au CEDIN

### *Calendrier*

---

Pour les deux temps : année 2010/2011

-----